



PREAVIS MUNICIPAL No 06-2015

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 29 octobre 2015

Objet : Budget 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2016 qui boucle avec un déficit de Fr. 251'999.-

Le Budget a été transmis par mail à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 4 décembre 2015.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 06-2015,
 - Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,
1. D'adopter le budget 2016 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 6 octobre 2016.

Au nom de la Municipalité :


Sylvie Judas
Syndique


Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

